

# ENVIRONNEMENT

## DÉVELOPPEMENT DURABLE



**Thomas Mulcair** était ministre en 2006 et le Québec se donnait sa loi

Page 13



Le transport par eau est la **voie écologique** des entreprises

Page 14



L'économique, le social et l'environnement vont de pair

Page 15

CAHIER THÉMATIQUE I > LE DEVOIR, LES SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 NOVEMBRE 2012

MAISON DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## Une maison exemplaire!

### Toutes les ressources sont mises en commun

Organisme à but non lucratif distinct de ses membres fondateurs, la Maison du développement durable (MDD) a fêté son premier anniversaire le 6 octobre dernier et est en voie d'être le premier organisme à obtenir une certification LEED Platine en milieu urbain pour des bureaux. Robert Perreault, directeur de la MDD, se réjouit du succès et de l'attrait que la Maison crée autour du développement durable.

JACINTHE LEBLANC

Il y a un an, la Maison du développement durable accueillait officiellement ses huit membres propriétaires et sept groupes locataires. L'idée est partie de la volonté, il y a une dizaine d'années, d'offrir un environnement de travail sain, mais aussi de regrouper sous un même toit des groupes sociaux et environnementaux ayant une perspective commune du développement durable. Au total, la Maison aura coûté environ 27 millions de dollars et a été financée par plus de 45 partenaires et donateurs privés, dont le gouvernement du Québec, la Ville de Montréal, Hydro-Québec et ALCOA, qui en est le principal partenaire.

Pour Robert Perreault, bien qu'aucun débat théorique n'ait été fait entre les différents organismes, la vision partagée semble s'apparenter à celle élaborée à l'origine en 1987 par M<sup>me</sup> Bruntland. Il la résume comme un développement préoccupé par « la protection de l'environnement, des droits des citoyens [et] de leur participation au développement », tout en visant « une utilisation des ressources qui puisse satisfaire les besoins des gens, qui ne soit pas orientée d'abord vers le profit et puis qui préserve l'avenir des générations futures ». À cette vision du développement durable, le directeur de la MDD ajoute la dimension culturelle en soulignant les expositions au rez-

de-chaussée, mais aussi de la présence de la Maison en plein milieu du Quartier des spectacles.

Le nom retenu de la Maison du développement durable se justifie si l'on considère qui en sont les membres fondateurs, selon M. Perreault, puisque cela fait partie de chacun d'entre eux. Le développement doit se préoccuper de l'environnement, mais aussi « des humains, de leur culture, de leur droit. C'est ça qui fait que le développement est durable ». Outre le développement durable comme philosophie commune, les groupes habitant dans la MDD partagent aussi des affinités politiques.

**Mutualiser des services**

Tournée d'abord et avant tout pour répondre à des besoins concrets de ses membres, la MDD leur sert de siège social. Aussi, « en se regroupant », souligne M. Perreault, ils ont souhaité mutualiser des services. Autrement dit, les groupes de la MDD partagent aussi les frais de différents services, par exemple les services informatiques, ce qui entraîne une diminution de coûts pour tous. Cela est fait dans une optique de mise en commun et d'atteinte d'une équité entre les groupes présents. Être au même endroit permet également une meilleure synergie pour l'organisation d'activités. Se voir et travailler ensemble devient plus facile.

Dans un deuxième temps,



La Maison du développement durable est située sur la rue Sainte-Catherine, en plein Quartier des spectacles.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

la Maison du développement durable a pour mission d'être un bâtiment exemplaire en matière de technologies et d'énergies durables. Pour y arriver, tout a été pensé pour atteindre les standards les plus élevés selon les critères de la certification LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) Platine.

La MDD se veut énergétiquement efficace. Par exemple, pour se chauffer ou se climatiser, la MDD peut compter sur ses 28 puits de géothermie. Et en hiver, si la géothermie ne suffit pas, le bâtiment est équipé d'un chauffage d'appoint au gaz naturel. Il y a également un toit vert sur lequel l'équipe de la MDD espère développer de l'agriculture urbaine et de l'apiculture. Tout a aussi été pensé au chapitre du choix des matériaux: ajout cimentaire dans le béton, utilisation de bois provenant de forêts certifiées FSC et de maté-

riaux à contenu recyclé, etc. Il y a plusieurs autres exemples de la performance environnementale de la Maison, notamment sur le plan de la qualité de l'air et de la consommation de l'eau. Pour M. Perreault, la MDD se veut aussi « un lieu de démonstration pour des enjeux liés au bâtiment ».

En outre, la sensibilisation auprès du public constitue le troisième volet de la mission. « C'est ce qui explique qu'ici, on a des séminaires, des conférences, des débats-midi, des expositions », poursuit le directeur. Depuis l'ouverture officielle, il note que « plusieurs milliers de personnes sont passées ». La programmation de cet automne est une première dont M. Perreault constate le potentiel. Cette idée de calendrier d'événements sera davantage exploitée dans la prochaine année.

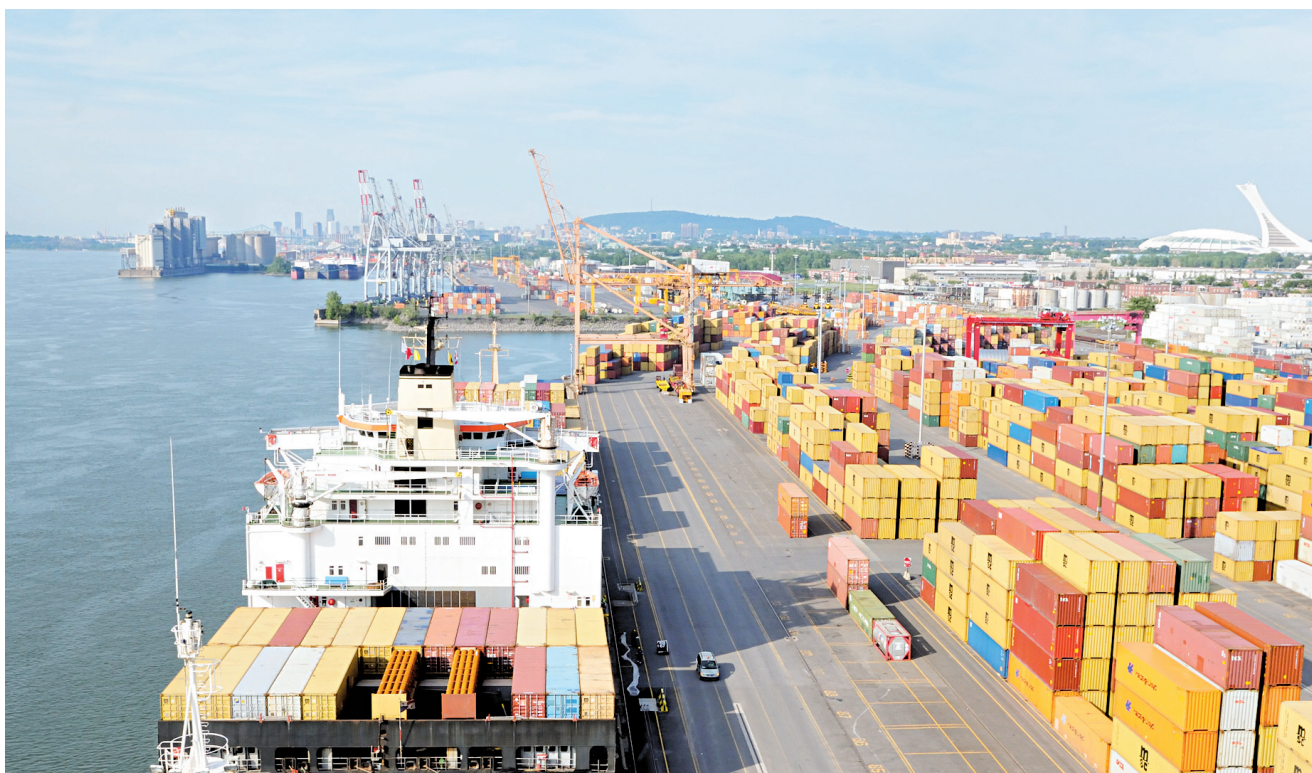
« Quand ils songent à faire de la formation sur du développement durable, raconte Robert Perreault, les entreprises, les éta-

blissements universitaires, les organismes, la Ville de Montréal et d'autres, on sent que spontanément ils se disent: "Pourquoi pas à la Maison du développement durable?" » La MDD s'est définie au cours de la dernière année comme « un centre de référence » en matière de développement durable.

Avec ce bâtiment qui se veut exemplaire, le directeur de la Maison du développement durable parle aussi d'un effet d'entraînement. Aux dires de M. Perreault, d'autres projets d'envergure ayant des standards élevés s'officialiseront bientôt sur la place publique. À son avis, « la MDD a placé la barre très haut » en visant l'obtention de la certification LEED Platine, ce qui fait que d'autres voient la possibilité et les avantages de construire un bâtiment dans une perspective de développement durable.

Collaboratrice  
Le Devoir

La bâtisse de la rue Sainte-Catherine s'est définie au cours de la dernière année comme « un centre de référence » en matière de développement durable



Le transport fluvial est le mode d'acheminement de marchandises le plus durable.

CCM



Quelques jardins urbains existent sur certaines toitures montréalaises.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

# ENVIRONNEMENT

FINANCE

## Est-ce un bon placement ?

La responsabilité sociale et environnementale est un critère de gestion des risques

Quel rôle joue la responsabilité sociale et environnementale des entreprises lorsque vient le temps de faire des placements pour assurer, par exemple, sa retraite? Emmanuel Raufflet, professeur agrégé à HEC Montréal, considère que c'est là un critère tout à fait pertinent, surtout lorsqu'il s'agit de placements à long terme.

CLAUDE LAFLEUR

« Lorsque vous voulez faire un investissement, décrit Emmanuel Raufflet, votre conseiller financier vous demande d'abord avec quel niveau de risque vous pouvez composer. Or, la responsabilité sociale et environnementale (RSE) peut être considérée comme un critère de gestion des risques. On peut voir la RSE comme une gestion de risque raisonnée, puisque cela permet de diminuer les risques. L'entreprise reconnaît en effet l'existence de dimensions qui sont liées à ses activités — dimensions environnementales, sociales, de gestion, de santé et de sécurité au travail, etc. — sur lesquelles elle s'engage à agir. »

C'est particulièrement le cas dans des secteurs à haut risque (mais très rentables) comme les industries minière, pétrolière ou chimique. M. Raufflet rappelle ainsi l'accident de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, qui a provoqué en avril 2010 une marée noire de grande ampleur dans le golfe du Mexique, entraînant une crise majeure pour la British Petroleum. « Il y a un grand nombre de retraités en Angleterre, dont les pensions reposaient sur les rendements de BP, qui ont eu assez peur, dit-il. Or, rétrospectivement, on a appris que ce n'était pas la première fois que BP faisait preuve de négligence, ce qui a coûté très cher aux investisseurs. »

C'est dire que toute entreprise qui tient compte de ses responsabilités sociales et environnementales diminue les risques auxquels elle s'expose et augmente d'autant son attrait pour les investisseurs. « C'est justement l'argument que les promoteurs de la RSE mettent de l'avant », souligne le chercheur.

Emmanuel Raufflet est professeur au Service de l'enseignement du management à HEC Montréal et responsable du Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion et développement durable. « Nous formons des spé-



Ce n'était pas la première fois que British Petroleum faisait preuve de négligence, lors de l'accident de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, ce qui a coûté très cher aux investisseurs.

cialistes de l'interface entre la gestion et le développement durable, des agents de changement organisationnel. » Comme chercheur spécialisé en RSE, il s'intéresse entre autres aux secteurs minier et de l'énergie. « Nous avons étudié le comportement des entreprises en matière de RSE dans plusieurs secteurs d'activités, précise-t-il, dont les mines, la chimie, le pétrole et les entreprises de gaz de schiste. »

### Spéculateur ou investisseur ?

Investir auprès d'entreprises qui tiennent compte de leurs responsabilités sociales et environnementales pourrait même être un moyen de se prémunir contre les excès de la bourse. « La RSE mène souvent vers une gestion qui va au-delà de la myopie que la bourse impose aux entreprises, lesquelles doivent, sinon, fournir des rendements trimestriels, quitte à détruire la va-

leur de l'actionnaire ou celle de l'entreprise à long terme, avance M. Raufflet. À l'opposé, la RSE vise à élargir l'horizon mental et de prise de décisions de l'actionnaire en montrant que l'on tient également compte de nombre d'enjeux pas forcément couverts par les pratiques de gestion classique. »

Le chercheur observe même un changement de paradigme. « C'est clair qu'il y a désormais un consensus: on ne va pas pouvoir continuer à faire les choses comme on les faisait jusqu'à récemment. »

En effet, les entreprises doivent non seulement tenir compte des risques environnementaux de leurs activités, mais également assurer l'acceptabilité sociale des populations locales. « Les attentes de la population ont changé. Il y a cinquante ans, on acceptait pas mal de choses au nom de la création d'emplois. Toutefois, à présent, on exige des emplois de qualité et il faut aussi que

les entreprises aient un comportement exemplaire... Elles ne peuvent plus opérer qu'à l'intérieur des limites légales — que travailler en toute légalité —, elles doivent à présent obtenir le permis social d'opérer. C'est pourquoi on parle désormais de responsabilité sociale et environnementale... »

### La malédiction des ressources naturelles

Emmanuel Raufflet, qui s'intéresse beaucoup au secteur des mines, donne ainsi l'exemple du développement du Grand Nord que l'on prépare actuellement. « Les entreprises qui veulent œuvrer dans le Grand Nord devront se faire accepter par les populations locales, dit-il. Et comme le projet va évoluer au fil du temps, il leur faut être capables d'anticiper toutes les étapes de la vie du projet. »

Le véritable enjeu, selon le spécialiste, c'est de transformer le secteur des ressources naturelles (qui ne sont pas structurellement durables) en ressources ou infrastructures ou en capital qui seront durables. « En économie, il y a ce qu'on appelle la malédiction des ressources naturelles, énonce-t-il. C'est-à-dire que si votre prospérité dépend essentiellement d'une seule ressource — le pétrole ou un minerai, par exemple —, vous aurez tendance à négliger les autres secteurs. Et bien sûr, il suffit que le prix de la matière chute ou que la demande diminue pour que tout s'effondre. C'est alors toute la société qui s'effondre! »

Comment éviter cette malédiction? Emmanuel Raufflet cite entre autres exemples le cas de la Norvège, qui, d'une part, exploite elle-même son pétrole et qui, d'autre part, a créé un fonds souverain avec les revenus du pétrole afin de pourvoir aux besoins des prochaines générations. « Et c'est l'un des plus gros fonds éthiques au monde », souligne-t-il.

« Il nous faudra transformer nos ressources non durables en ressources durables », conclut-il. C'est-à-dire de capital humain, d'infrastructures qui vont être pertinentes et d'institutions qui vont nous aider à rester prospères longtemps. « Je pense toutefois qu'à l'heure actuelle, au Québec, on manque un peu d'imagination à ce chapitre », observe-t-il.

D'imagination... et de vision à long terme!

Collaborateur Le Devoir

Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123
Équitable	ÉQU	1000	+123	123	Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123
Social	SOC	1000	+123	123	Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123
Solidaire	SOL	1000	+123	123	Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+123	123
Durable	DUR	1000	+123	123	Équitable	ÉQU	1000	+						

## ENVIRONNEMENT

LÉGISLATION

## « Je suis surpris des résultats »

Le Québec adoptait en avril 2006 la Loi sur le développement durable

Sanctionnée en avril 2006 à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, la Loi sur le développement durable apparaît comme un pas en avant, selon deux experts consultés par *Le Devoir*. Une législation dont l'esprit et la lettre doivent toutefois être appliqués de manière plus rigoureuse et systématique. Regards croisés sur une loi qui a eu, à ce jour, cinq titulaires et dont le ministère a connu trois appellations.

THIERRY HAROUN

En octobre 2005, du temps où la Loi sur le développement durable n'était encore que le projet de loi 118, le ministre québécois du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), Thomas Mulcair, affirmait en entrevue au *Devoir*, en parlant de la loi en devenir, que « ce que nous [le gouvernement] sommes en train d'entamer, c'est quelque chose de très concret et qui est nouveau. Ce que nous sommes en train de faire au Québec, c'est de se placer au premier rang en Amérique du Nord en matière de planification autour du développement durable par une approche structurée ».

Six ans plus tard, avons-nous atteint cet objectif? « Écoutez, l'exemple du Plan Nord nous montre qu'on n'a pas atteint cet objectif », juge Claude Villeneuve, titulaire de la Chaire en éco-conseil de l'Université du Québec à Chicoutimi.

## Plan Nord et politique

C'est-à-dire? « Le gouvernement de Jean Charest avait lancé le Plan Nord en affirmant que ce serait un exemple de développement durable. Sauf que ce gouvernement n'a pas conçu le Plan Nord à l'intérieur d'une

vision du développement durable. En fait, le gouvernement a tenté de faire entrer le développement durable après avoir lancé le Plan Nord. Il a donc essayé de mettre en application le développement durable en fonction de l'idée qu'il avait du Plan Nord. Ce n'est pas comme ça qu'on fait les choses. Il faut plutôt travailler en amont quand il est question de développement durable. » Faut-il pour autant y voir là une « main » politique? « C'est une question difficile parce que la question qui se pose ici est la suivante: à quel moment on trace la frontière? », lance M. Villeneuve.

« Le gouvernement a une légitimité politique et c'est la politique qui oriente les destinées d'un pays. En revanche, le gouvernement a des responsabilités administratives. Le développement durable s'applique à l'échelle politique dans le "pourquoi" et sur le plan de l'administration dans le "comment". Donc, poursuit Claude Villeneuve, à quel moment tirons-nous la frontière? Et à quel moment la politique et l'idéologie se confondent-elles? La politique, c'est l'art de faire des compromis, et l'idéologie, c'est l'idée qui transcende la réalité en cela que l'idéologie ne fait pas de compromis. Elle veut, en fait, faire rentrer la réalité dans le modèle, alors que la politique doit normalement tenir compte de la réalité et la faire évoluer dans le modèle. Or quand vous me demandez s'il peut y avoir ingérence politique, je réponds oui, sans doute. Le problème émerge quand l'ingérence politique vient se mêler du "comment", fait valoir notre expert.

Cela dit, l'application de la Loi sur le développement durable a produit des résultats intéressants bien qu'aucun budget spécifique ne lui ait été octroyé au départ, laisse entendre Claude Villeneuve.

« Je vous rappelle que la Loi sur le développement durable a été lancée avec zéro budget. Ce n'est sûrement pas la meilleure façon d'agir. Cependant, dans les circonstances, du chemin a

été parcouru et je suis surpris des résultats. Je le vois à travers mes étudiants qui vont faire des stages dans les organismes gouvernementaux. Une de mes étudiantes a fait un stage à la Commission des normes du travail. D'autres sont allés chez Revenu Québec, au Conseil du trésor, au ministère de l'Éducation ou encore au ministère de la Santé. » Ainsi, dit-il, le seul fait d'ouvrir des postes dans les organismes et les ministères gouvernementaux dont la fonction est de veiller à l'application de la Loi sur le développement durable « est un pas en avant ».

## Historique

La Loi sur le développement durable a été sanctionnée le 19 avril 2006. Elle établit un nouveau cadre de gestion pour tous les ministères, organismes et entreprises de l'État québécois. Ce cadre commun leur permet d'intégrer les principes du développement durable dans l'exercice de leurs pouvoirs et responsabilités. Cette législation a inscrit 16 principes de développement durable dont les ministères et organismes doivent tenir compte dans leurs actions, notamment la santé et la qualité de vie, l'équité et la solidarité sociales, la protection de l'environnement, l'efficacité économique, la prévention, la précaution et l'internalisation des coûts.

Concrètement, en décembre 2007, le gouvernement a publié sa Stratégie gouvernementale de développement durable 2008-2013 sous le titre « Un projet de société pour le Québec ». On notera que les ministères et les organismes se sont dotés d'un plan d'action, tout comme la Sûreté du Québec, la Société des traversiers du Québec et la Régie des installations olympiques.

Maintenant. Du temps qu'elle n'était qu'un projet de loi jusqu'à nos jours, la Loi sur le développement durable a connu cinq ministères, soit Thomas Mulcair, Claude Béchar, Line Beauchamp, Pierre Arcand et le tout nouveau ministre péquiste, Daniel Breton. Par ailleurs, l'appellation de leur ministère a connu trois versions, soit le ministère du Développement durable et des Parcs, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et, enfin, sous le ministre Breton, le ministère du Développement durable, de



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Thomas Mulcair a introduit, en tant que ministre de l'Environnement à l'époque, la Loi sur le développement durable en 2005.

l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

## Recommandations

Claude Villeneuve émet une recommandation pour la suite des choses. « Ce qui serait idéal, c'est qu'on fasse en sorte que la présidence de cette loi soit tournante. Ce pourrait être une fois le ministère de l'Éducation, puis le ministère des Transports, etc. Ce qui donnerait une vision transversale de la loi et respecterait ainsi l'esprit du développement durable. »

De son côté, la titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit de l'environnement et professeure titulaire à la Faculté de droit à l'Université Laval, Paule Halley, juge que depuis l'édiction de cette loi, le gouvernement est passé, sur le plan de l'application des principes du développement durable, « d'un

exercice purement volontaire à un exercice contraignant dont les objectifs sont fixés et où l'action du gouvernement n'est plus libre ».

Autre point positif de cette loi est qu'elle crée un commissaire au développement durable. « La création d'un poste de commissaire permet d'avoir un chien de garde qui s'assure que l'État québécois respecte son calendrier [au titre de la Loi sur le développement durable] et qu'il applique les 16 principes qui ont été adoptés. D'ailleurs, le commissaire rend publics les bons coups et les moins bons coups du gouvernement. »

Si M<sup>me</sup> Halley juge « prématuré » de dresser un bilan de la loi après seulement six ans d'existence, elle tient à souligner « que ce n'est pas juste le ministère de l'Environnement qui s'engage dans cette démarche, mais bien l'ensemble

du gouvernement. On sait que c'est difficile de changer des approches et des façons de faire, alors il ne faut pas s'attendre à ce que ça se fasse en donnant un coup de baguette ».

En conclusion, la professeure Paule Halley formule le souhait « que le développement durable soit un objet rassemblé au sein de l'Assemblée nationale qui a voté cette loi à l'unanimité. Et qu'elle sache se réunir sous le thème du développement durable et faire avancer la société québécoise malgré le fait que nous avons un gouvernement minoritaire. Il s'agit d'avancer positivement vers des objectifs durables et de ne pas s'engager dans des opportunités purement économiques sans vue à long terme ».

Collaborateur  
Le Devoir



UQAC

Claude Villeneuve

## BOVINS

SUIITE DE LA PAGE 1 2

fertilisants chimiques, tels que des fertilisants à base d'azote, qui contribuent à émettre un autre gaz à effet de serre, soit le protoxyde d'azote », donne-t-il comme exemple d'utilisation de maïs inappropriée.

Il rappelle aussi que certaines pratiques peuvent soulever des questions éthiques: « Est-ce qu'il faut alimenter les ruminants avec des céréales, alors qu'il y a d'autres pays [où la population accuse] un déficit alimentaire? Il faut situer toutes les choses dans leur contexte. »

Certaines stratégies sont d'ailleurs difficiles à exporter.

Par exemple, l'ensilage de maïs ne constitue pas une solution plausible pour réduire le méthane en Nouvelle-Zélande, où l'élevage du bétail s'effectue dans des pâturages. « Chaque région et pratiquement chaque ferme sont typiques. Je ne peux pas, demain, aller recommander aux gens du Bas-du-Fleuve de faire des cultures qu'ils ne

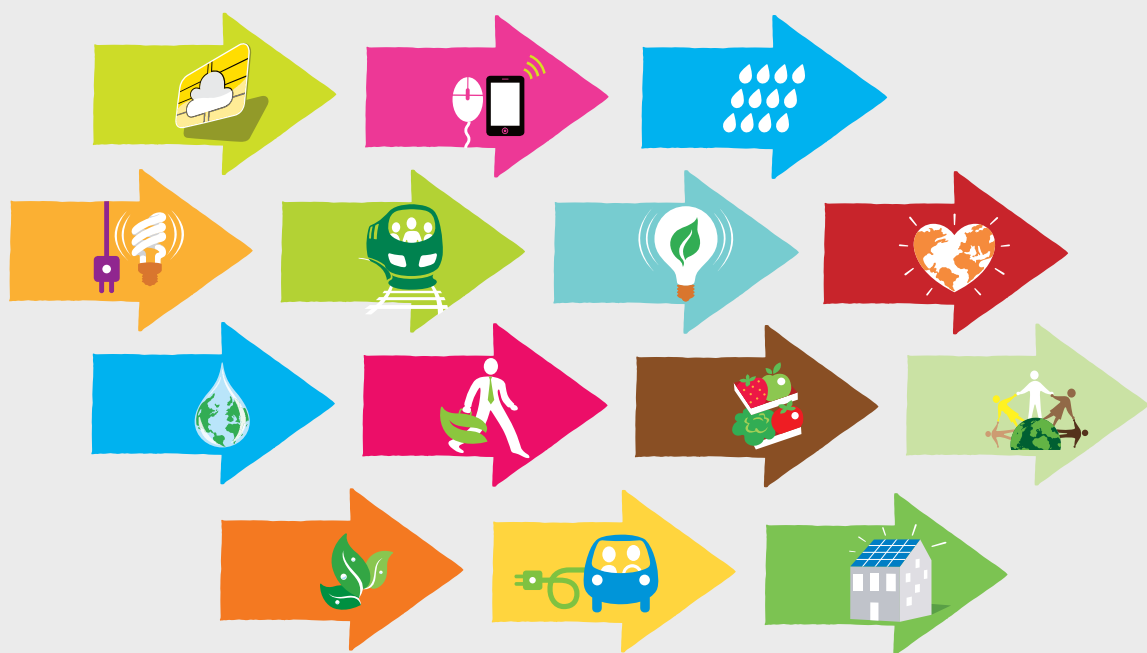
peuvent pas faire comme ici, dans le sud du Québec. » C'est pourtant ce défi qui, aux yeux de M. Benchaar, rend le sujet de ses recherches si intéressant. « La panoplie est tellement large qu'on essaie de toucher à presque tous les types d'alimentation, indique-t-il. Les combinaisons de différents aliments, l'utilisation de différentes solutions comme

des additifs alimentaires permettent justement de cibler certaines stratégies, et nous, en tant que nutritionnistes, c'est à nous d'évaluer quelles seront les conséquences, non seulement sur le méthane, mais aussi sur la production du lait. »

Et dans certains cas, les solutions s'avèrent non seulement tout à fait indiquées,

mais aussi faciles à mettre en pratique. « Parfois, on arrive avec des moyens qui sont simples, comme remplacer un foin de graminée par un foin de luzerne, alors que le fermier produit déjà les deux. Cela se fait et vous réduisez le méthane », indique-t-il.

Collaborateur  
Le Devoir



POUR NOUS, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE N'EST PAS UNE OPTION, C'EST NOTRE RAISON D'ÊTRE.

## ENVIRONNEMENT

TRANSPORT MARITIME

## Sur la seule 138, 140 000 camions passent annuellement

« On n'utilise pas la Voie maritime du Saint-Laurent à son plein potentiel »

Le transport maritime est le mode de transport le plus durable pour les marchandises. Pourtant, au Québec, il est sous-utilisé. Des préjugés tenaces et des habitudes difficiles à changer l'empêchent d'être utilisé à son plein potentiel. Des obstacles qu'il faut surmonter, soutiennent à l'unanimité les intervenants de l'industrie.

CAROLINE RODGERS

À poids égal, avec un litre de carburant, un navire peut parcourir 312 km. Pour la même quantité, un train en parcourt 181 et un camion, 75, selon les chiffres publiés par le Réseau de la Voie maritime du Saint-Laurent, citant une étude réalisée aux États-Unis. C'est également le navire qui émet le moins de gaz à effet de serre (GES), soit près de deux fois moins que le train et trois fois moins que le camion. Il permet de transporter de très grandes quantités de marchandises sur de très grandes distances: un navire de taille moyenne équivaut à environ 870 camions ou 225 wagons ferroviaires.

## Avantages

Dans une perspective de développement durable, le navire comporte aussi des avantages socioéconomiques.

«Le recours au transport maritime permet de diminuer la congestion routière et les coûts d'entretien des routes», souligne Catherine Houle, chargée de communications à la Société de développement économique du Saint-Laurent (Sodes).

«Il y a des économies à réaliser pour la population et le gouvernement», ajoute Mélissa Liberté, Directrice, projets et affaires gouvernementales à la Sodes. C'est un choix de société que l'on a à faire. Quand on entend les gouvernements parler de transport, on constate qu'ils misent sur la neutralité modale, c'est-à-dire qu'ils ne veulent pas favoriser un mode de transport par rapport à un autre. Dans le contexte actuel, on est rendus au-delà de ce stade. Les gouverne-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Avec un réseau routier de plus en plus congestionné et des travaux d'infrastructures importants prévus dans les prochaines années, le transport maritime pourrait s'avérer une solution plus populaire.

ments doivent investir dans des solutions durables mieux adaptées à la réalité géographique du Québec, un territoire immense fondé grâce au transport maritime.»

Mais pour diverses raisons, notamment parce que la gestion des opérations de production fonctionne maintenant de plus en plus selon la méthode du flux tendu (livraison «juste-à-temps»), le camionnage est favorisé en raison de sa souplesse.

«Au cours des 20 dernières années, le camionnage a profité des échanges nord-sud occasionnés par le libre-échange avec les États-Unis et le secteur routier a connu une croissance beaucoup plus rapide que le maritime», dit Emmanuel Guy, professeur au département des sciences de la gestion et titulaire de la Chaire de recherche en transport maritime de l'UQAR. La plupart des

observateurs s'entendent pour dire qu'avec les infrastructures actuelles, on pourrait mieux exploiter le transport maritime qu'on ne le fait. Dans les années 1970, les pics historiques avoisinaient les 70 millions de tonnes de marchandises par an, alors qu'aujourd'hui, on transporte environ 40 à 50 millions de tonnes annuellement par bateau. Si l'on considère toute l'expansion économique qui a eu lieu depuis cette époque, on n'utilise pas la Voie maritime du Saint-Laurent à son plein potentiel, c'est certain.»

## Méconnaissance de l'industrie

«Les expéditeurs sont habitués à travailler avec le camion, qui est relativement simple et rapide», explique Martin Fournier, directeur général des Armateurs du Saint-Laurent. Quand la

production est terminée, ils n'ont qu'à passer un appel, et quelques heures plus tard, un camion est dans la cour. La gestion du transport maritime est plus complexe, car les navires ne sont pas disponibles immédiatement sur demande. Il faut planifier davantage, une habitude que les entreprises ont perdue avec le «juste-à-temps», une façon de faire qu'elles ont poussée à l'extrême. Le recours au transport maritime peut difficilement se faire dans ce cadre.»

Mais avec un réseau routier de plus en plus congestionné et des travaux d'infrastructures importants prévus dans les prochaines années, le transport maritime pourrait s'avérer une solution plus populaire, selon lui.

«L'autre problématique est que le maritime est perçu comme compliqué parce qu'il faut faire affaire avec davantage d'intermédiaires. Cela nécessite plus de contrats et plus de facturation. Mais les transporteurs maritimes ont développé des solutions de service porte-à-porte, clés en main, où ils s'occupent des intermédiaires, ce qui simplifie beaucoup les choses. Il y a un gros travail à faire en matière de communications pour faire connaître ces solutions aux entreprises, les convaincre des avantages et changer leur perception. Nous développons des outils d'information et de sensibilisation pour les différents secteurs industriels afin de les familiariser avec le fonctionnement du maritime, et nous mènerons une campagne à cet égard au cours des prochains mois.»

Les armateurs travaillent également à mettre sur pied un service hebdomadaire entre la côte nord du Québec et les grands centres. Selon une étude qu'ils ont fait effectuer, les travaux réalisés dans le cadre du développement du Nord et de la Romaine représentent un potentiel intéressant pour le transport maritime.

«Cela aiderait à désengorger la 138, où passent annuellement 140 000 camions», dit M. Fournier. Mais on se bute à une méconnaissance du transport maritime qu'il faut contrer.»

Collaboratrice  
Le Devoir

UNIVERSITÉS

## L'offre pédagogique est là!

L'UQAM et Concordia ont conçu des programmes de formation spécifiques

Le développement durable est devenu une réalité de nos sociétés contemporaines et la jeune génération est particulièrement sensible aux enjeux liés à ce concept. Mais comment faire du développement durable son métier? Quelle est l'offre de programmes universitaires à ce chapitre? Survol de ce que proposent deux universités montréalaises, soit l'UQAM et l'Université Concordia.

PIERRE VALLÉE

Il y a belle lurette que l'UQAM est montée dans le bateau du développement durable. «C'était déjà une préoccupation lors de la fondation de l'établissement», rappelle Mario Morin, doyen de la

Faculté des sciences à l'UQAM. À une époque où ce concept n'était même pas à la mode, les professeurs et chercheurs de l'UQAM s'intéressaient déjà à l'environnement et au développement durable. D'ailleurs, notre maîtrise en sciences de l'environ-

nement date de cette époque.»

À l'UQAM, le développement durable est surtout l'affaire de la Faculté des sciences. «Au fil des ans, le développement durable a fait sentir sa présence dans l'ensemble de nos programmes et disciplines scientifiques. Par exemple, en chimie, nous avons développé une expertise en électrochimie, qui concerne directement la question des piles et des batteries.» Une question devenue aujourd'hui un véritable enjeu dans le domaine du transport. Outre l'offre de programmes au deuxième cycle, telles les sciences de la Terre,

spécifiques au développement durable, les étudiants peuvent parfaire leurs connaissances en développement durable grâce aux centres de recherche qui y sont consacrés, comme la Chaire industrielle en aménagement forestier durable.

## Nouveau programme

La maîtrise en sciences de l'environnement adopte aussi une approche multidisciplinaire. Par-delà l'approche proprement scientifique, on aborde aussi d'autres aspects du développement durable, tels le droit de l'environnement, la gestion de

l'environnement urbain, la santé et l'environnement, etc.

Pour le moment, cette approche multidisciplinaire n'est pas offerte au niveau des baccalauréats scientifiques, plutôt centrés sur leur discipline propre. Mais cela devrait bientôt changer. «Nous espérons introduire d'ici septembre prochain un nouveau baccalauréat en sciences naturelles appliquées à l'environnement qui offrira la même approche multidisciplinaire que l'on retrouve au deuxième cycle.»

On trouve aussi deux formations en développement durable à l'École de sciences de la gestion de l'UQAM, soit un programme court en responsabilité sociale des organisations et une maîtrise en gestion, avec spécialisation en responsabilité sociale et environnementale. «Ces deux programmes s'adressent surtout aux professionnels en exercice, explique Benoît Bazoge, vice-doyen de l'École de sciences de la gestion. Pour ce qui est du baccalauréat, il n'y a pas d'intérêt maintenant pour un baccalauréat plus spécialisé en développement durable. De toute façon, tous nos baccalauréats en gestion comprennent trois cours obligatoires en développement durable.»

## Concordia

L'Université Concordia a plutôt choisi de réunir son offre en développement durable dans un seul lieu, soit au Collège Loyola pour la diversité et la durabilité, sous la direction de la professeure Rosemarie Schade. On y offre un programme de mineure en développement durable. «Les étudiants qui s'inscrivent proviennent donc d'autres disciplines et d'autres facultés. Leur intérêt pour le développement durable se manifeste plutôt par le choix de compléter leur baccalauréat respectif par une mineure en développement durable.»

L'approche préconisée ici est non seulement multidisciplinaire, mais aussi interfacultaire. «La gamme de cours offerts à la mineure touche l'ensemble des questions portant sur le développement durable. On y trouve des cours de sciences, tels des cours en chimie et en biologie, mais aussi des cours en philosophie, en sociologie et en histoire. Les étudiants qui proviennent de baccalauréats scientifiques viennent compléter leurs connaissances

avec les cours en sciences humaines, et à l'inverse, ceux en sciences humaines avec les cours plus scientifiques.»

D'ici peu, le Centre Loyola pour la diversité et la durabilité accueillera en son sein un tout nouveau centre de recherche en développement durable, dont la direction sera assumée par le professeur Peter Stoett. «Ce centre de recherche regroupera 23 professeurs provenant de douze différents départements de l'Université Concordia», précise Peter Stoett. Il permettra donc de mettre en commun l'ensemble des savoirs et des connaissances en développement durable. On espère aussi que la création de ce centre aura un effet d'entraînement et attirera en son sein de nombreux étudiants intéressés par les recherches qui y seront effectuées. Cela permettra de renforcer notre mineure en développement durable.»

La création de ce centre de recherche en développement durable s'inscrit dans une politique à long terme. «Nous espérons qu'il sera le premier pas de la mise en place d'une maîtrise en développement durable et ensuite à la création d'un doctorat en développement durable. Il est aussi question, si la demande se fait sentir, d'ajouter à terme un baccalauréat en développement durable, tout en conservant notre offre d'une mineure.»

Mais peu importe la tournure que prendront les événements à l'avenir, l'Université Concordia demeurera fidèle à son approche pluridisciplinaire du développement durable. «Le développement durable est une notion complexe, tient à rappeler Rosemarie Schade, et il nous semble mal avisé de l'aborder sous un seul angle. Par exemple, si le réchauffement climatique a des effets sur la nature, il aura aussi des effets sur les politiques publiques. Et ces dernières ne seront acceptées de la population que si elles sont fondées sur des valeurs saisissables. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une approche globale en matière de développement durable. Notre approche est fondée sur trois principes: les sciences, les politiques et les valeurs.»

Collaborateur  
Le DevoirMAISON DU  
DÉVELOPPEMENT  
DURABLEUn espace de rencontres,  
d'échanges et de réflexionVisites guidées  
gratuites23 et 30 novembre à 13 h 30 et à 17 h 30  
Découvrez les innovations écologiques  
de la Maison du développement durable  
Offertes par Hydro-Québec en collaboration avec Équiterre  
RSVP: [www.equiterre.org/visites](http://www.equiterre.org/visites)

Conférence

27 novembre de 12 h 30 à 13 h 30  
Médicaments dans l'environnement  
Par le scientifique Sébastien Sauvé  
En partenariat avec la Fondation David Suzuki  
RSVP: [comm@lamdd.org](mailto:comm@lamdd.org)

Exposition

Jusqu'au 27 novembre  
Mines au Sud, gaz au Nord: même dépossession?  
Présentée par le Projet Accompagnement Québec-Guatemala50, rue Sainte-Catherine Ouest  
Montréal (Québec) H2X 3V4  
[info@lamdd.org](mailto:info@lamdd.org)  
514 394-1108

lamdd.org

partenaire principal



ALCOA

## ENVIRONNEMENT

FONDS DE SOLIDARITÉ FTQ

## L'économique, le social et l'environnement vont de pair

Le Fonds de solidarité FTQ traite du volet du développement durable dans son rapport annuel. De la sorte, il assure une visibilité accrue à cette dimension de ses activités, laquelle est étroitement liée à sa mission même: pour cette organisation financière à caractère syndical, il existe plusieurs aspects du développement qui sont indissociables.

RÉGINALD HARVEY

Mario Tremblay remplit les fonctions de vice-président affaires publiques et corporatives du Fonds et il explique la raison pour laquelle les deux rapports sont fusionnés, comme c'est encore le cas pour le troisième qui a vu le jour: «Le message qu'on veut lancer, c'est que le développement durable et l'investissement socialement responsable ne figurent pas en marge de nos opérations: c'est tellement lié qu'on trouve important d'intégrer l'ensemble de nos performances économique, sociale et environnementale pour les livrer dans un rapport global à nos membres.»

Le Fonds utilise l'outil de référence Global Reporting Initiative (GRI), auquel il adhère, pour mieux faire et pour présenter une information plus claire sur ses engagements; il s'attarde un instant sur un point central: «Nous ne sommes pas qu'une institution financière, même si c'est d'abord la raison de notre existence; celle-ci s'imbrique également dans la société et elle doit rendre des comptes sur ses différentes performances.» Il fait référence à Gro Harlem Brundtland: «Elle est à l'origine du concept de développement durable et des trois aspects qu'il comporte. Au fond, il s'agit de placer le développement intégral de l'économie au cœur même de l'être humain; or, pour y arriver, si on ne tient pas compte de ces trois dimensions d'ordre économique, social et environnemental, il y a un déséquilibre.»

## La portée du message

Si le Fonds considère qu'il lui appartient de sensibiliser ses partenaires au sens large dont est porteur le développement durable dans la conduite de leurs affaires, ce concept a une portée plutôt restreinte aux yeux de plusieurs: «Il y a une première difficulté qui est d'ordre terminologique: quand on emploie cette expression de développement durable, de prime abord, huit personnes sur dix pensent qu'elle relève de l'environnement tout court; c'est un peu dommage et je ne vois pas comment on en est arrivé là parce que les trois volets de l'économie, du social et de l'environnement vont de pair, comme l'avait fait valoir M<sup>me</sup> Brundtland.»

M. Tremblay parle par expérience: «Cette notion s'est un peu perdue, mais une fois qu'on l'explique, les gens se montrent plutôt réceptifs, mais il faut le faire. Il y a encore un gros travail d'éducation à accomplir pour que ce développement soit vu sous tous ces angles, même celui des performances économiques: on doit

regarder les états financiers d'une entreprise, son rendement, les emplois qu'elle crée et tout ce genre de choses; pour les performances sociales, on doit aussi examiner toute sa relation avec le milieu, l'endroit où elle est située dans son quartier, on doit savoir qui sont les gens qui y travaillent et qui y vivent. Quand on aborde la question de cette façon plus exhaustive, les gens comprennent que c'est plein de bon sens.» Il ajoute toutefois: «Je dirais quand même qu'il nous reste beaucoup de travail à abattre au Québec et le Fonds de solidarité veut être l'un de ceux qui met vraiment de l'avant ce concept tripartite de développement durable.»

## Un rapport plus étoffé

En utilisant la méthode GRI dans la présentation de ses interventions, le Fonds en est arrivé à améliorer la qualité de ses rapports; le troisième en fournit la preuve: «A chaque année, on se donne des objectifs. L'approche GRI vise à l'amélioration constante et elle veut que le premier et le dernier de la classe y arrivent également. Cette année, on fait le suivi auprès de nos actionnaires par rapport à ce qu'on s'était engagé à accomplir l'an passé. Ailleurs dans le document, on présente les 27 nouveaux objectifs qu'on s'est fixés pour le futur.»

Il y a de plus quelques éléments de nouveauté qui apparaissent dans la cuvée 2012: «On a adopté cette année des lignes directrices dans un secteur minier en ébullition, ce qui est important avec tout le Plan Nord qu'on vit actuellement ici. On fait des investissements dans ce domaine, et quand on s'engage financièrement dans une entreprise minière, on va s'attendre à ce qu'elle se dote de normes de développement durable en vertu des cinq lignes directrices en cette matière qu'on s'est données avec d'autres joueurs institutionnels.» Au nombre de celles-ci, il fait ressortir les points suivants: «Ça consiste notamment à appliquer avec diligence, dans toutes les activités d'exploration, les réglementations sur le plan de la sécurité et de la santé, à respecter celles qui ont trait à l'environnement et à avoir une communication proactive et transparente avec les communautés locales, y compris avec les autochtones et les parties prenantes.»

Il considère que le Fonds a fait un bond en avant en agissant de la sorte: «On prend donc position en tant qu'investisseur au Québec en disant aux minières qui viennent cogner à notre porte: Attendez-vous que, si on investit chez vous, on exige que vous ayez un

plan contenant une approche qui respecte le développement durable.»

A partir de quoi, M. Tremblay passe à une deuxième amélioration apportée au rapport cette année: «On s'est tournés du côté de SHARE, qui est un organisme à but non lucratif basé à Vancouver; il est spécialisé dans ce qu'on appelle le dialogue actionnarial. En tant qu'investisseur minoritaire, on en arrive avec l'aide de SHARE à fédérer un groupe d'autres investisseurs minoritaires comme nous pour mutualiser ou mettre en commun nos actions; de la sorte, on peut, par exemple, s'assurer que des minières qui font des affaires dans des pays comme le Pérou ou le Guatemala prennent au sérieux leurs engagements à l'étranger. On se donne une force en s'alliant avec d'autres pour approcher les compagnies; on privilégie une méthode positive, corporative, et on ne veut pas taper sur celles-ci, mais plutôt, en tant qu'actionnaires, les aider à grandir et à bien gérer certains risques.»

Le vice-président laisse finalement savoir dans le rapport que le Fonds a signé une charte portant le nom de Hedge Fund Standards Board et il fournit la raison de cet engagement: «On sait qu'il y a des hedge funds qui font des affaires un peu tout croche à travers le monde; il y en a d'autres qui veulent être transparents, et nous, on veut investir uniquement dans ceux-ci. C'est pourquoi on a signé cette charte internationale qui s'adresse à des investisseurs en quête de transparence.»

Collaborateur  
Le Devoir

GÉRALDINE WOESSNER AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Fonds de solidarité FTQ s'est donné cinq lignes directrices en matière de pratiques liées au développement durable et à la responsabilité sociale dans la gestion des projets miniers, car il est question cette année pour le Fonds d'investir dans le secteur minier québécois.



Leur avenir.

Notre responsabilité.

En réduisant dès aujourd'hui notre empreinte écologique, nous nous assurons de meilleurs lendemains.

Chez Aéroports de Montréal, l'environnement nous tient à cœur. En effet, nous travaillons sans cesse pour accroître notre efficacité énergétique et réduire nos émissions de gaz à effet de serre dans toutes nos sphères d'activité.

Par exemple, nous avons amélioré de 70 % l'efficacité de nos systèmes de chauffage, ventilation et climatisation,

en plus d'avoir installé des stores motorisés «intelligents» dans l'aérogare et rehaussé le rendement écologique de nos véhicules. De plus, nous continuons à favoriser la reproduction des papillons monarches qui sont, eux aussi, attirés par les destinations soleil en hiver!

Ainsi, nous faisons de grands pas pour laisser une plus petite empreinte.

AÉROPORTS DE  
**MONTRÉAL**  
TOUT UN MONDE À L'HORIZON

admtl.com



FONDS FTQ  
Le vice-président affaires publiques et corporatives du Fonds solidarité de la FTQ, Mario Tremblay

DE HEATHROW À ABOU DABI

# Le « bilan zéro », la nouvelle norme ?

Aéroport de Montréal souhaite se doter cette année de son premier plan d'action en matière de développement durable

Des aéroports verts, une utopie qui passe par les chèvres et les abeilles? Peut-être, car, se lançant dans l'aventure du développement durable, les gestionnaires de ces grands lieux où volent l'essence et autres vapeurs mettent de l'avant des solutions étonnantes.

AMÉLIE  
DAOUST-BOISVERT

De 2004 à 2009, Aéroport de Montréal a soustrait un peu plus de 24 000 tonnes de CO<sub>2</sub> de son bilan d'émissions grâce à la modernisation de sa centrale thermique, a calculé la firme L2L consultants. C'est comme retirer 4745 voitures des routes du Québec pendant un an, selon le calculateur en ligne de l'Environmental Protection Agency (EPA) américaine. Ou, si vous préférez, comme si 790 conducteurs avaient troqué leur auto pour le vélo pendant six ans.

De Montréal à Tokyo, les terminaux cherchent à devenir plus verts, mais aussi plus responsables. D'ailleurs, les différents gestionnaires d'aéroports se sont réunis début novembre dans le cadre de la cinquième conférence annuelle, lors de l'Airports Going Green, à Chicago. Y étaient présents des représentants de partout, de l'aéroport Heathrow de Londres à celui d'Abou Dabi.

On y a parlé du nouveau Graal: le « bilan zéro ». Comment en effet arriver à annuler toutes les émissions de carbone d'un aéroport par des technologies vertes, pour un bilan zéro de carbone? Panneaux solaires, toits verts... Plusieurs initiatives sont proposées. Mais aucun aéroport américain n'atteint ce bilan zéro, et si on peut s'en approcher, ça reste un but idéaliste.

Quand même. L'aéroport international O'Hare de Chicago possède le plus grand toit vert aéroportuaire au monde, où butinent des abeilles dont le miel est vendu aux voyageurs! On songe aussi à employer des chèvres



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Aéroport de Montréal souhaite se doter de son premier plan d'action en matière de développement durable d'ici la fin de 2012.

pour y tondre l'herbe sous peu...

## Montréal travaille fort

Aéroport de Montréal (ADM) souhaite se doter de son premier plan d'action en matière de développement durable d'ici la fin de 2012. Certifié ISO 14001, le terminal se préoccupe de son impact environnemental depuis déjà plusieurs années.

Les initiatives vont de stores qui bloquent les rayons du soleil pour éviter la surchauffe en été au compostage et à la plantation d'arbres.

«L'environnement fait partie intégrante de notre stratégie», dit Christiane Beaulieu, vice-présidente aux affaires publiques et communications à ADM.

En attendant le lien ferroviaire avec le centre-ville, elle est très fière du déploiement de l'autobus 747, de concert avec la Société de transport de Montréal. «Nous avons dépassé le million de passagers l'an dernier! Même si ça coûte huit dollars, les gens sont prêts à prendre le transport collectif», dit-elle.

## Activités de récupération

ADM teste depuis peu le compostage. Des restaurateurs ont été invités à compos-

ter les déchets putrescibles en cuisine. «Ca va très bien», constate Christiane Beaulieu.

Le compostage ne s'étendra pas aux rebuts des consommateurs pour l'instant. Il est déjà difficile d'implanter le recyclage dans les aires de restauration. «Il y a encore beaucoup à faire pour le recyclage, dit M<sup>me</sup> Beaulieu. On n'atteint pas 50%, et il faut vraiment trouver comment améliorer notre moyenne.»

De plus, tout rebus provenant des vols internationaux — plateaux de repas, verres, journaux... — prend automatiquement le chemin des déchets sans être recyclé. «C'est la loi pour les rebuts internationaux. Si on regarde les tas de déchets produits dans l'année, une grande partie vient de là», observe M<sup>me</sup> Beaulieu.

Bientôt, le dégivrant utilisé en hiver connaîtra une seconde vie. Le liquide est récupéré sous le plancher du centre de dégivrage, et d'ici un an, M<sup>me</sup> Beaulieu espère que la certification entérinant sa réutilisation après traitement sera acceptée. «Et ça va réduire les coûts!», ajoute-t-elle.

Un secteur résistant au changement

Le transport aérien est res-

ponsable de 3 à 5% des émissions de gaz à effet de serre. Relâché à haute altitude, le CO<sub>2</sub> émis par les avions est également plus dommageable que celui libéré près du sol.

S'ils veulent être de bonnes entreprises citoyennes et montrer l'exemple, les aéroports sont cependant largement limités dans leurs initiatives écologiques par les compagnies aériennes elles-mêmes. Prenons le cas du fameux A380 d'Airbus: plus gros que le 747, il a besoin de plus d'espace pour décoller et atterrir, obligeant les aéroports à l'accommoder pour ne pas devenir des terminaux de seconde zone. Cet appareil crée également un vortex plus large au décollage et à l'atterrissage, ce

qui allonge le temps d'attente des autres appareils au sol et dans les airs, consommant du carburant dans l'intervalle.

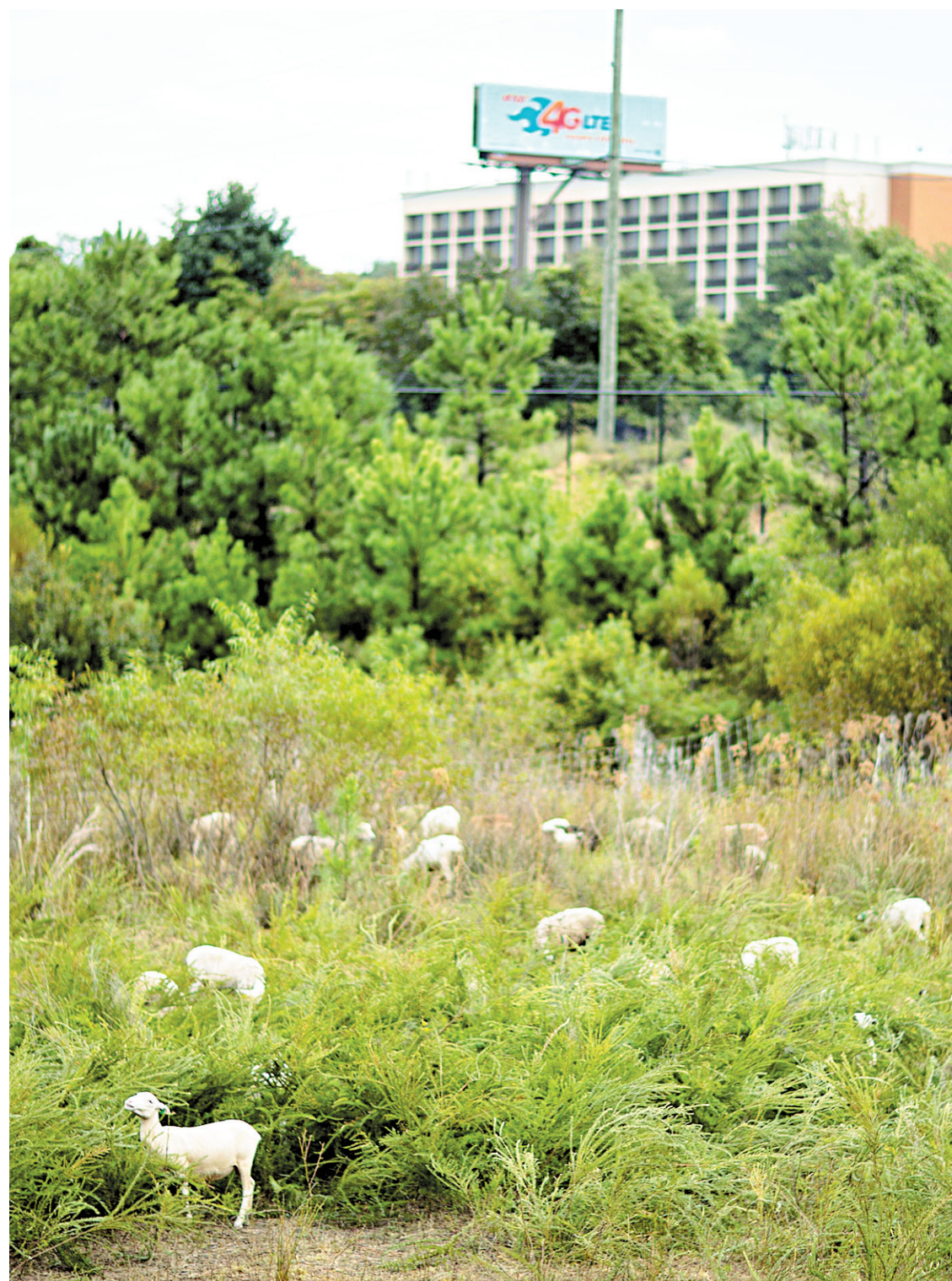
Mais les constructeurs n'ont pas nécessairement intérêt à inventer des avions plus performants d'un point de vue environnemental, selon les chercheurs australiens Robberts Kivits, Michael Charles et Neal Ryan, qui mènent l'Airport Metropolis Research Project, financé par des fonds publics.

En effet, il pourrait s'écouler 20 ans avant que l'industrie récupère les billes investies dans le développement de l'A380. Il faudra donc l'utiliser encore longtemps pour espérer une quelconque rentabilité. L'industrie aéronautique serait particulièrement résistante au

changement, écrivent-ils dans la revue scientifique *Futures*: les risques financiers importants, les changements technologiques énormes requis et l'incertitude quant aux avantages freinent les innovations.

Et remplacer une technologie par une autre prendrait 30 ans: 10 ans de recherche et développement, additionnés aux 30 ans où l'appareil est en service.

Un chercheur a même calculé qu'avant que 50% des avions soient propulsés à l'hydrogène — émettant de la vapeur d'eau plutôt que du carbone —, près d'un siècle pourrait s'écouler!

Collaboratrice  
Le Devoir

DAVID GOLDMAN LA PRESSE CANADIENNE

Une centaine de chèvres et de moutons paissent sur une parcelle de terrain appartenant à l'aéroport Hartsfield-Jackson Atlanta International, à Atlanta. L'aéroport O'Hare de Chicago, qui possède déjà le plus grand toit vert aéroportuaire au monde, souhaite aussi s'y mettre sous peu.

LE MONDE EST PETIT  NOUS VOYONS GRAND

## BRANCHONS-NOUS SUR LE COURANT ÉCOLOGIQUE



ENSEMBLE, REPENSONS LE MONDE



concordia.ca



 UNIVERSITÉ  
Concordia  
UNIVERSITY